

Autorisation d'enregistrement de l'image/de la voix

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires de la personne concernée dans le cadre du projet détaillé ci-dessous.

Je déclare expressément accepter que mon image et ma voix soient captées et enregistrées par l'Institut National de Recherche en Informatique et Automatique, établissement public à caractère scientifique et technologique régi par le décret n°85.831 du 2 août 1985, dont le siège est situé Domaine de Voluceau – Rocquencourt – BP 105 - 78153 LE CHESNAY Cedex, représenté par son Président directeur général, Monsieur Bruno Sportisse (« Inria »), à l'occasion de l'évènement suivant :

Premières Rencontres Inria Quadrant, le 18 juin 2025 au Campus Odéon de l'Université Paris Cité

durant lequel des prises de vues photographiques et/ou audiovisuelles de ma personne seront effectuées.

En conséquence de quoi, et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et aux droits de la personnalité, j'autorise Inria à fixer, reproduire et communiquer au public les prises de vue photographiques et/ou audiovisuelles de ma personne, effectuées dans le cadre du projet.

Les prises de vue photographiques et/ou audiovisuelles pourront être exploitées et utilisées dans le cadre des actions d'information et de communication d'Inria et dans le cadre de ses activités de valorisation des recherches, auprès des différents publics, directement par Inria ou être cédé(e)s à des tiers, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans aucune limitation, pour une durée de 10 ans, intégralement et par extraits, et notamment :

- lors de projections collectives ;
- dans des expositions ;
- par télédiffusion, par tous réseaux de transmission (en analogique ou numérique par voie hertzienne, par câble ou satellite) ;
- par tous réseaux de communication électronique, tels qu'Internet, dans le monde entier ;
- dans des publications papier ;
- sur CD-Rom, DVD, Blu-Ray, clé USB ;
- et plus généralement par tous moyens existants ou à venir.

J'autorise également Inria à reproduire mon image pour les exploitations non commerciales et/ou commerciales suivantes :

- reproduire, adapter, traduire en toutes langues, sur tout support matériel et immatériel présent ou à venir, notamment film, vidéo, édition-électronique, support magnétique, électronique numérique (CD, CD-Rom, CDI, DVD etc.) ;
- représenter par tout procédé actuel et futur de communication au public et notamment, bornes audiovisuelles, interactives multimédia ;
- de diffuser en ligne sur les sites internet et/ou sur tous réseaux Intranet, Extranet et sur les plateformes de diffusion partenaires d'Inria, telle que France Université numérique ou Canal-U.

Inria s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies et enregistrements susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, à la dignité ou à l'intégrité de ma personne.

Autorisation de la personne concernée :

Vu le Code civil, en particulier son article 9, sur le respect de la vie privée,

Vu le Code de la propriété intellectuelle,

La présente autorisation est soumise à votre signature, pour la fixation sur support audiovisuel et la publication de votre image et/ou de votre voix dans le cadre du projet désigné dans la présente autorisation et pour les modes d'exploitation désignés au sein de la présente autorisation.

Cette autorisation est soumise au droit français et tout litige relatif à son exécution, son interprétation ou sa résiliation sera soumis aux Tribunaux français compétents.

Certaines données recueillies (nom-prénom) font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion du fonds iconographique d'Inria (rédaction des légendes, indexation). Les autres données (coordonnées) ne sont pas enregistrées. Le destinataire des données est le responsable de la photothèque.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, en particulier la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016), vous disposez des droits suivants : droit d'accès, de rectification, d'opposition, de suppression des données collectées dans le cadre de la présente autorisation.

Ces droits peuvent être exercés en contactant la Déléguée à la Protection des Données (DPO) de l'Inria :

- par email à dpo@inria.fr ;
- ou par courrier (avec preuve de votre pièce d'identité en cas d'exercice de vos droits) à l'adresse suivante

Inria
À l'attention de la Déléguée à la Protection des Données (DPO)
2004 Route des Lucioles
06902 VALBONNE